

Énoncé de réaction - Baleine à bec commune, population du détroit de Davis, de la baie de Baffin et de la mer du Labrador

8 décembre, 2011

Nom commun : Baleine à bec commune, population du détroit de Davis, de la baie de Baffin et de la mer du Labrador

Nom scientifique : *Hyperoodon ampullatus*

Évaluation de la situation de l'espèce par le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC) : Préoccupante

Comment le ministre de l'Environnement se propose de réagir à l'évaluation : Le ministre des Pêches et des Océans engagera des consultations avec les gouvernements du Québec, de Terre-Neuve-et-Labrador et du Nunavut, le Conseil de gestion des ressources fauniques du Nunavut et l'Office Torngat mixte des pêches, les peuples autochtones, les intervenants ainsi que le public quant à la décision d'ajouter ou non Baleine à bec commune, population du détroit de Davis, de la baie de Baffin et de la mer du Labrador, à la *Liste des espèces en péril* (Annexe 1) en vertu de la *Loi sur les espèces en péril* comme préoccupante. Le ministre de l'Environnement transmettra l'évaluation du COSEPAC sur Baleine à bec commune, population du détroit de Davis, de la baie de Baffin et de la mer du Labrador, au gouverneur en conseil dès la fin des consultations.

Une fois qu'une espèce a été évaluée par le COSEPAC, des étapes supplémentaires doivent être réalisées avant que l'espèce puisse être ajoutée à l'Annexe 1 de la *Loi sur les espèces en péril* (LEP). Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter [Le processus d'inscription des espèces sauvages en vertu de la LEP](#).

Justification de la désignation par le COSEPAC : La population est évaluée « préoccupante » pour les raisons suivantes : 1) les effectifs ont probablement été réduits par la pêche à la baleine à la fin des années 1960 et au début des années 1970 où 818 baleines ont été prises; 2) les tendances dans la taille de la population depuis ce temps sont incertaines mais les taux d'observation dans le cadre de relevés sont faibles; 3) les menaces résultant de l'interaction avec les pêches sont documentées et courantes. Il n'y a pas d'estimation de l'abondance. L'enchevêtrement dans des engins de pêche est la principale menace connue, mais le bruit et les contaminants suscitent également des préoccupations. Les baleines de la région de la baie de Baffin, du détroit de Davis et de la mer du Labrador ont été génétiquement liées à la population qui fréquente les eaux du large de l'Islande de sorte qu'une rescousse est possible.

Présence au Canada : Océan Atlantique

Ministre(s) compétent(s) :

Ministre des Pêches et des Océans

Ministre responsable de l'Agence Parcs Canada

Territoire(s) et province(s) qui doivent être consulté(s) :

Québec

Terre-Neuve-et-Labrador

Nunavut

Loi(s) fédérale(s) pertinente(s) : Les espèces sont protégées en vertu du *Règlement sur les mammifères marins* de la *Loi sur les pêches*. L'habitat est protégé en vertu de l'article 35 de la *Loi sur les pêches*.

Activités de conservations en cours : Au Canada, les baleines à bec communes sont gérées en vertu du *Règlement sur les mammifères marins* de la *Loi sur les pêches*, lequel interdit la chasse sans permis, à l'exception des dispositions prévues au *Règlement*. Actuellement, il n'y a aucune chasse à la baleine à bec commune à des fins commerciales, alimentaires, sociales ou rituelles. De nombreuses administrations disposent de lignes directrices volontaires pour l'observation des baleines et le gouvernement du Canada en est au stade final de la promulgation d'un nouveau règlement national concernant l'observation des mammifères marins. La Direction des sciences de Pêches et Océans Canada (MPO), région de Terre-Neuve-et-Labrador, tient un catalogue de photos des baleines à bec communes. Bon nombre des photos proviennent d'observateurs des pêches auxquels le Ministère a fourni des appareils numériques pour photographier des mammifères marins et d'autres espèces dans le cadre des pratiques de la pêche. La Section des mammifères marins (MPO) travaille avec Transports Canada et Conservation et protection (MPO) pour recueillir des photos de baleines au large prises à partir de leur avion patrouilleur. On ignore si les baleines observées dans les Grands Bancs font partie des populations du détroit de Davis ou de la plate-forme Scotian. Par conséquent, la Section des mammifères marins a prélevé des échantillons de tissus sur des baleines à bec communes qui se sont échouées à Terre-Neuve-et-Labrador en vue d'évaluer les rapports entre les stocks. Des études sur la distribution, les interactions entre pêches et la structure des stocks se poursuivront de façon opportuniste. Dans la région du Centre et de l'Arctique, le MPO effectue de la recherche en collaboration avec le Greenland Climate Research Centre du Greenland Institute of Natural Resources pour comprendre le comportement ravageur des baleines à bec communes. De plus, on prévoit effectuer

un marquage acoustique au Groenland en 2012 pour analyser le comportement de plongée. On prélèvera des échantillons de tissus sur des animaux vivants qui s'approchent du navire de recherche et on comparera les acides gras et les signaux isotopiques stables à ceux des calmars pêchés commercialement dans le but d'évaluer le régime alimentaire.